# Ecole Communale de Blandain

*Projet d'établissement*

Rue Oscar Roger, 25

7522 Blandain

069/35.11.13

ecole.blandain@tournai.be ecoleCommunaleBlandain@gmail.com

# Ce projet d'établissement est élaboré en fonction de :

## Décret définissant les missions prioritaires de l'Enseignement fondamental

1° promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves;

2° amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle;

3° préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures;

4° assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

**Décret « Ecole de la réussite »**

Mise en place d'une organisation en cycles permettant à chaque enfant:

- de parcourir la scolarité d'une manière continue, à son rythme et sans redoublement, de la troisième à la sixième année de l'enseignement primaire;
- de réaliser sur ces périodes les apprentissages indispensables en référence à des socles de compétences définissant, après concertation avec les organes représentatifs des Pouvoirs organisateurs, le niveau requis des études.

**Décret du 11/07/2002**

Assure une formation en cours de carrière à tous les enseignants.

**Circulaire du 10/08/1998**

- ✓ Assurer la continuité des apprentissages de la première à la sixième année.
- ✓ Respecter les rythmes individuels par la différenciation des apprentissages.
- ✓ Rendre collective la prise en charge du cycle par un fonctionnement en équipe et par la concertation.
- ✓ Distinguer évaluation sommative et certificative.

**Projet éducatif et pédagogique du pouvoir organisateur**

**Objectif prioritaire**

La lecture au service de l'écriture

**3 axes principaux**

- La continuité
- Les TICE
- L'évaluation formative

**Nos méthodes**

Pour atteindre cet objectif, nous mettons en œuvre tous les moyens mis à notre disposition.

- ✓ Le langage
- ✓ La collaboration ; la communication
- ✓ La différenciation ; la continuité
- ✓ L'autonomie et la rigueur
- ✓ L'ouverture au monde culturel et sportif
- ✓ La créativité

## *Le langage :*

- Assurer le développement de la pensée dans un mouvement collectif et avec des modalités qui permettent l'émergence du singulier

- Comprendre l'école, ses pratiques, ses outils, son langage

- Apprendre à l'école : dépasser les expériences de la vie quotidienne, construire des savoirs.

## *La collaboration et la communication :*

-Assurer une collaboration et une communication entre les différents intervenants du système éducatif : enfants, parents, enseignants, direction, inspection, PMS, PSE, PO

Par :

- Le cahier de communication
- La collaboration du PMS pour faciliter l'approche des problèmes rencontrés et apporter un soutien efficace lorsque le besoin se fait sentir
- Communication des projets et règlement de l'école
- Le PSE met en place la promotion de la santé et la promotion d'un environnement scolaire favorable à la santé

Pour :

- Contribuer à souder le triangle famille, école, enfant.

## *La différenciation*

- Personnalisation de l'apprentissage en fonction des forces et des faiblesses de chacun.

## *La continuité*

- La communication entre les membres de l'équipe via les concertations permet la mise en commun des ressources.
- Cette communication débouche sur la continuité des apprentissages de la maternelle à la 6ème primaire. Notre continuum pédagogique mettra l'accent, pour les trois années à venir, sur le langage afin que la production d'écrits s'en trouve enrichie.

## *L'autonomie*

- La démarche scientifique permet à l'enfant d'être acteur de ses apprentissages. L'élève est mis en questionnement. Le processus de recherche, ainsi mis en place, va développer son autonomie et permettre l'entraide, la collaboration et le travail d'équipe. Pour élaborer ses synthèses, l'enfant fera appel à sa créativité. Cette démarche est utilisée dans d'autres disciplines, notamment, le français. Elle assure la maîtrise pour tous des compétences et des connaissances de base qui conduiront les élèves à devenir des adultes armés et responsables.

## *L'évaluation formative*

- Dans la perspective de l'école de la réussite, elle sert aux éventuelles remédiations et dépassements.

## *L'ouverture au monde culturel et sportif*

- La visite des musées, de la chèvrerie, des expositions…
- La participation à diverses activités sportives
- La rencontre d'artistes
- L'intérêt porté pour les activités créatives ainsi qu'à la musique et l'art en général

Permettent à chacun de développer son comportement critique, d'appréhender le monde extérieur et mieux le comprendre.

Les frais relatifs aux activités culturelles ne dépassent pas 100€. N'entrent pas en compte les classes vertes et les classes de neige.

## *La créativité*

**La société, l'économie, la planète font face à des défis sans précédents. Les relever nécessite de trouver des solutions innovantes. Former des individus créatifs en pensée et en comportement, des citoyens et des acteurs économiques du 21è siècle est, au- delà d'une nécessité éducative, un enjeu économique et social.**
**Former une nouvelle génération qui soit plus créative permettrait de développer des compétences de travail collaboratif, d'ouverture et de confiance en l'autre nécessaires à l'expression du potentiel individuel et collectif. Au-delà de l'enseignement, la vocation de l'école est d'éduquer, de faire grandir chacun afin qu'il trouve sa place.**